



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

*Revue LES TISONS*, N° 0003 - juin 2025  
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524



---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*





---

# REVUE LES TISONS

---

*Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société*



Revue indexée par

**ESJI** Eurasian  
Scientific  
Journal  
Index  
[www.ESJIndex.org](http://www.ESJIndex.org)

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

*Revue LES TISONS*, No 0003, juin 2025  
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524



**Revue LES TISONS, No 0003, juin 2025**  
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>  
<http://www.revuelestisons.bf>  
[revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com)  
[lestisons@revuelestisons.bf](mailto:lestisons@revuelestisons.bf)  
e-ISSN: 2756-7532  
p-ISSN: 2756-7524  
S/C Université Joseph KI-ZERBO  
BV 30053 OUAGA 1200 Logements  
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso



## **Numéros déjà parus**

*Revue LES TISONS*, No spécial mars 2025,  
Actes des journées scientifiques FSHSE, ULSHSB ;  
*Revue LES TISONS*, No spécial, janvier 2025 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0002, décembre 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0001, Vol.1 et 2, juin 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, No spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;  
*Revue LES TISONS*, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.



## **Présentation de la revue**

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la

science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

### **Mode de soumission et de paiement**

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : [estisons@revuelestisons.bf](mailto:estisons@revuelestisons.bf); [revuelestisons.ujkz@gmail.com](mailto:revuelestisons.ujkz@gmail.com).

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (0022666006650, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

## **Considération éthique**

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

## **Normes éditoriales**

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>e</sup> session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1. ; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

*Exemples :*

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadéquation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par

l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nd</sup>e éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

### **Direction de publication**

*Directeur* : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Directeur adjoint* : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

### **Secrétariat de rédaction**

*Secrétaire* : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

*Membres* : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Belé Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Belé DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

### **Comité de lecture**

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gnininan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémi ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutié SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOU LGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADO GO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADO GO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

### **Comité scientifique international**

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaïrd KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

## La qualité de l'enseignement au secondaire à l'épreuve de l'exécution des volumes horaires statutaires dans la province du Bazèga

### *The quality of secondary education tested by the implementation of statutory timetables in the province of Bazèga*

*Soumission : 11/04/2025 - Acceptation : 17/05/2025*

**BÉOGO Joseph**

*Maître de conférences*

École Normale Supérieure

[beogojoseph@yahoo.fr](mailto:beogojoseph@yahoo.fr)

**Résumé :** L'éducation est l'un des secteurs qui mobilisent le plus grand nombre d'acteurs engagés dans les plans de développement. La province du Bazèga déploie d'énormes sacrifices pour répondre à l'impérieuse question d'une éducation de qualité pour tous. Suite aux difficultés de mise en œuvre des politiques éducatives, notre étude a pour objectif de questionner l'impact du non-respect des volumes horaires statutaires sur les résultats scolaires ainsi que sur la qualité de l'enseignement au secondaire. Pour atteindre cet objectif, nous posons le postulat suivant : l'inachèvement des volumes horaires peut impacter négativement la qualité des enseignements et les résultats des apprenants. L'étude est menée dans la province du Bazèga au Burkina Faso. Notre échantillon est composé de cinquante-cinq participants choisis parmi les personnels enseignants et administratifs du secondaire. Pour les besoins de données, la technique de l'entretien et de la consultation documentaire a permis de récolter des données qualitatives. Les résultats de l'étude indiquent que le non-respect des volumes horaires affecte la qualité des enseignements et les résultats des apprenants. Une batterie de mesure est proposée à l'effet d'inciter les acteurs à l'observation et au respect des emplois de temps pour accroître l'efficacité de l'enseignement secondaire au Bazèga.

**Mots-clés :** Enseignement, efficacité, qualité, Volume horaire, rendements scolaires.

**Abstract:** Education is one of the sectors that mobilizes the largest number of stakeholders involved in development plans. The Bazèga province is making

*enormous sacrifices to address the pressing issue of quality education for all. Due to the difficulties in implementing educational policies, our study aims to examine the impact of non-compliance with statutory teaching hours on academic performance and the quality of secondary education. To achieve this objective, we posit the following premise: failure to meet teaching hours can negatively impact the quality of teaching and student outcomes. The study was conducted in the Bazèga province of Burkina Faso. Our sample consisted of fifty-five participants selected from secondary school teaching and administrative staff. For data purposes, interviews and document review techniques were used to collect qualitative data. The study results indicate that non-compliance with teaching hours affects the quality of teaching and student outcomes. A series of measures is proposed to encourage stakeholders to observe and respect timetables in order to increase the effectiveness of secondary education in Bazèga.*

**Keywords:** *Teaching, efficiency, quality, teaching hours, academic performance.*

#### **Pour citer cet article**

---

Béogo Joseph, 2025, « La qualité de l'enseignement au secondaire à l'épreuve de l'exécution des volumes horaires statutaires dans la province du Bazèga », *Revue LES TISONS*, Numéro 0003, juin, p. 107-127.

#### **Introduction**

Le Burkina Faso, à l'instar des autres contrées a construit un système éducatif devant répondre aux besoins d'instruction et de formation des populations adolescentes et adultes. Largement inspiré par le système colonial français, le système éducatif burkinabè a engagé plusieurs réformes au cours de son évolution. En effet, très tôt, plusieurs voix se sont élevées pour décrier les insuffisances du système éducatif hérité de l'administration coloniale française.

Accusé d'être un relais des intérêts du colon, ces penseurs l'estime également être en déphasage avec les réalités et les préoccupations des populations. Ainsi, « fustigeant l'école coloniale à laquelle elle reproche « son contenu d'asservissement et d'exploitation de l'homme par l'homme conçu pour exalter la supériorité de la culture française et pour former des cadres subalternes locaux en vue de faciliter et perpétuer l'ordre colonial », rejetant aussi l'école néocoloniale

« qui a gardé pour l'essentiel les tares de l'école coloniale dont elle est l'héritière », « l'école révolutionnaire » proposa en 1984 une école nouvelle qui devait déboucher sur la transformation de l'école en un instrument au service de la Révolution (...)

Depuis son accession à l'indépendance en 1960, le Burkina Faso (ancienne Haute-Volta), à l'instar de nombre de pays africains, a connu plusieurs réformes (...) ainsi que des innovations de son système éducatif ; non seulement en vue de son extension, mais aussi pour l'amélioration du contenu de l'enseignement afin d'adapter celui-ci aux réalités du pays » (J-F. Kobiané et al, 2001, p. 100).

Les réformes majeures des politiques éducatives burkinabè ont été fortement impulsées par la conférence internationale de Jomtien en Thaïlande en 1990 et le forum de Dakar au Sénégal en 2000. De nouveaux concepts comme l'éducation pour tous (EPT) ont pris forme à Jomtien.

En effet, « la Conférence de Jomtien, prenant conscience que l'éducation peut « contribuer à améliorer la sécurité, la santé, la prospérité et l'équilibre écologique dans le monde, en même temps qu'elle favorise le progrès social, économique et culturel, la tolérance et la coopération internationale » (Conférence de Jomtien, 1990), adoptera une déclaration mondiale sur l'Éducation Pour Tous (EPT) à l'horizon 2000.

Au forum de Dakar en 2000, le bilan de cette politique de l'Éducation pour tous entamée à Jomtien est estimé encourageant. Aussi, le forum réaffirmera le principe énoncé dans la Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous de Jomtien avec cette fois, une échéance qui va jusqu'à 2015. Pour atteindre cet objectif, le forum de Dakar proclame le caractère obligatoire et la gratuité de l'enseignement primaire » (J. Beogo, 2014, p. 53).

L'ensemble des réformes entreprises poursuivent le même objectif qui est sans conteste le renforcement de l'efficacité de l'éducation. Cela dénote du rôle primordial joué par l'éducation dans le développement économique et social des nations. Comme martelé, « Après la mise au monde, il reste l'éducation. Vivre c'est persévérer dans son être. Et pour une société donnée, c'est par l'éducation qu'elle se perpétue dans son être

physique et social. Il s'agit d'un accouchement collectif qui prolonge l'enfantement biologique et individuel » (J. Ki-Zerbo, 1990, p. 15).

Le système éducatif burkinabè est organisé selon plusieurs ordres d'enseignement ainsi que plusieurs strates d'enseignement. Les ordres d'enseignement officiels sont l'enseignement général, l'enseignement technique et l'enseignement et la formation professionnels. L'on dénombre plusieurs types d'établissements scolaires au sein desquels ces ordres d'enseignement sont dispensés. Selon les dispositions de l'arrêté 318 du 25 septembre 2018 du ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, les établissements d'enseignement secondaire comprennent : les collèges d'enseignement général, les collèges d'enseignement technique et de formation professionnelle, les collèges polyvalents, les lycées d'enseignement général, les lycées professionnels, les lycées techniques, les lycées polyvalents.

De nos jours, face à la question très complexe du chômage des jeunes diplômés, les réformes actuelles sont essentiellement orientées vers l'enseignement et la formation technique et professionnelle. Cette nouvelle perspective est envisagée pour accroître la qualification des formations et augmenter les degrés d'employabilité des sortants du système éducatif. L'enseignement général ayant montré des limites, les perspectives sont envisagées dans l'apprentissage « du métier ».

« En 1973-74, le Service de la Planification de l'Éducation du Ministère de l'Éducation Nationale réalisa une enquête dans 42 localités du pays et arriva à la conclusion que les populations ont le souci d'avoir une formation utile liée à l'enseignement et à l'apprentissage d'un métier » (J.F.S. Kobiané et al, 2001, p. 99).

Dans son organisation fonctionnelle, le système éducatif burkinabè se veut inclusif. Ainsi, il prend en charge l'éducation de la petite enfance, l'éducation des jeunes et adolescents et l'éducation des adultes. Par voie de conséquence, l'on distingue les niveaux d'éducation tels que le préscolaire, le primaire, le secondaire et le supérieur. Au sens de la loi d'orientation de 2007, le secteur de l'éducation et de la formation est organisé

en sous-secteurs comprenant les sous-secteurs de l'éducation formelle, de l'éducation non formelle, de l'éducation informelle et de l'éducation spécialisée. Il ressort du Plan sectoriel de l'Éducation et de la Formation (PSEF) 2017-2030 que dans sa partie formelle, le système éducatif recouvre toutes les activités éducatives et d'instruction concourant à faire acquérir aux apprenants des connaissances générales, techniques ou scientifiques ; à développer en eux des compétences ; à leur faire assimiler les valeurs civiques, morales et culturelles de la société ; et à leur assurer une formation offrant une ouverture à la vie active.

L'enseignement secondaire est un palier de l'éducation formelle. Il « reçoit les titulaires du BEPC ou du CAP et comprend deux types d'enseignement à savoir l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel. L'enseignement secondaire général constitue un cycle unique de trois ans et est couronné par le Baccalauréat d'enseignement général. Sa finalité essentielle est de préparer aux études universitaires.

L'enseignement secondaire technique et professionnel se définit globalement comme une formation organisée en vue de préparer les jeunes à l'exercice ou au choix d'un métier ou d'une filière de formation. Il est sanctionné par un Brevet d'Etudes professionnelles (BEP) après deux ans de formation, ou un Baccalauréat (technique ou professionnelle selon les options) après trois ans de formation » (PSEF, 2016, p. 23).

Nonobstant les multiples réformes opérées par les acteurs en vue d'adapter le système, il est un fait que de nombreux défis persistent. « En effet, les autorités de l'offre d'éducation et de formation devraient répondre à l'impérieuse question de la finalité du système éducatif du fait du taux de chômage sans cesse croissant au sein des jeunes diplômés.

À ce problème, s'ajoute la question de la qualité de l'éducation qui se traduit par la baisse continue du niveau des enseignants et des apprenants. Il convient également de mentionner les difficultés liées à la gouvernance du secteur de l'éducation qui est souvent source de crises profondes avec des répercussions graves sur le système éducatif.

Au niveau de l'accès à l'éducation, c'est l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures, le déficit en ressources humaines qualifiées et le renchérissement du coût de la formation qui constituent les obstacles majeurs » (J. Beogo, 2023, pp. 83-84). À ces difficultés évidentes du secteur de l'éducation au Burkina Faso, s'ajoutent d'autres contraintes de diverses natures. Dans son analyse du sous-secteur de l'éducation primaire, J. Beogo (2023) affirme que l'on note une priorité accordée aux aspects quantitatifs au détriment des éléments qualitatifs. Le sous-secteur primaire souffre ainsi de la qualité de l'offre éducative. Parallèlement à l'augmentation des taux de scolarisation, il y a le constat préoccupant de la baisse de la qualité des enseignements et par ricochet la baisse du niveau des apprenants.

La question de l'efficacité n'est pas en marge des handicaps du système éducatif burkinabè. La résultante de ce problème est sans doute les mauvais rendements scolaires enregistrés et les difficultés d'insertion socio-professionnelle des apprenants. Selon Ouédraogo (2023, p. 39), « la question de l'efficacité dans le domaine de l'éducation est souvent abordée sous l'angle des capacités du système d'éducation à produire des résultats en capacité de répondre aux besoins des populations et de la société ». De l'avis de Bouchard et al. (2002, p. 203), l'efficacité se résume en substance au « lien de conformité entre les objectifs visés par l'organisme et les résultats effectivement obtenus ».

À l'analyse des facteurs entachant la qualité de l'enseignement secondaire, l'on découvre la question du respect des volumes horaires statutaires. En effet, l'analyse révèle qu'il y a très souvent une discordance entre les heures dues et les heures exécutées dans l'exécution des activités pédagogiques. Cette situation résume substantiellement l'objectif de notre étude qui ambitionne de questionner l'impact du non-respect des volumes horaires statutaires dans la qualité de l'enseignement au secondaire. Pour atteindre cet objectif de base, nous partons du postulat suivant : l'inachèvement des volumes horaires peut impacter négativement la qualité des enseignements dus aux apprenants.

L'ancrage théorique de cette étude prend appui sur la théorie du « cône d'apprentissage » d'Edgar Dale. Paru en 1946 dans son ouvrage intitulé « Audio-visual methods in teaching », cette théorie fait une analyse du processus d'apprentissage. Dale insiste en précisant que les différents niveaux du processus d'apprentissage ne sont ni isolés ni hiérarchisés ; au contraire, ils peuvent être imbriqués les uns dans les autres et parfois se confondre. Ousmane Linconn Bamogo, encadreur pédagogique présente une synthèse de cette théorie de l'apprentissage. Il affirme que le cône de Dale illustre les différents niveaux de rétention de l'information selon le mode d'apprentissage utilisé qui peut être l'apprentissage passif ou l'apprentissage actif.

Les différents niveaux pour l'apprentissage passif sont l'écoute, le visionnage d'images et la combinaison de l'écoute et du visionnage. Quant à l'apprentissage actif, il ressort que les différentes strates de l'apprentissage sont la pratique guidée et la mise en situation réelle. L'intérêt de cette théorie de Dale pour cette étude est de mettre en évidence l'efficacité de la pédagogie dans la construction d'un système éducatif performant.

## **1. Matériels et méthodes**

### **1.1. Site et participants**

#### ***1.1.1. Site et période de l'étude***

L'étude a été menée dans la province du Bazèga dont le chef-lieu est Kombissiri. La province du Bazèga est l'une des provinces de la région administrative du Centre-Sud. « Créée par la loi N° 2001-013/AN du 02 juillet 2001 portant création des régions, la région du Centre Sud regroupe les provinces du Bazèga, du Nahouri et du Zoundwéogo qui ont respectivement pour chef lieux, les villes de Kombissiri, Pô et Manga.

Située à 45 km environ de Ouagadougou, sur la route N°5 qui relie Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso, à la frontière du Ghana, la Commune de Kombissiri est le chef-lieu

de la province du Bazèga » (Institut national de la statistique et de la démographie, 2022, p. 7).

La province du Bazèga compte sept (7) communes qui sont : Kombissiri, Doulougou, Kayawo, Saponé, Ipelcé, Gaongho, Toecé. Selon les données du cinquième Recensement général de la Population et de l'Habitat (RGPH), la population du Bazèga est estimée à 280 870 habitants. L'étude est réalisée au cours du premier trimestre de l'année 2025.

### ***1.1.2. Participants***

La population d'étude est composée de l'ensemble des personnels de l'enseignement secondaire chargés des activités pédagogiques et/ou des activités administratives dans la province du Bazèga. Ces acteurs sont issus de huit (8) établissements d'enseignement secondaire dont six (6) établissements publics et deux établissements (2) privés. Au sein de cette population, nous avons constitué un échantillon de cinquante-cinq (55) participants sélectionnés de manière aléatoire et répartis comme suit : quarante-cinq (45) enseignants et quinze (15) agents de l'administration.

## **2. Collecte de données et méthode d'analyse**

### **2.1. Instruments**

Plusieurs données de source et de nature différentes ont été mobilisées dans le cadre de cette étude. Ces données ont été récoltées à l'aide de deux instruments de collecte qui sont la fiche de lecture et le guide d'entretien.

#### ***2.1.1. La fiche de lecture***

La réalisation de cette étude a nécessité l'exploitation de plusieurs documents : des rapports, des articles de journaux, des arrêtés administratifs, des mémoires, etc. L'ensemble de ces productions ont pour objet, la problématique de la qualité de l'enseignement secondaire. Ces ouvrages ont concerné aussi bien des documents physiques que des documents

numériques. Ainsi, à l'aide d'une fiche de lecture nous avons réussi à mobiliser des informations riches et pertinentes à l'effet d'approfondir la recherche. L'élaboration de la fiche de lecture permet de ressortir six éléments d'information en l'occurrence, la référence de l'œuvre, sa nature, son intérêt sur le thème, sa source, et sa date de consultation.

### **2.1.2. Le guide d'entretien**

Le second outil utilisé pour l'enquête est le guide d'entretien. Dans sa présentation il comprend trois parties ; une première partie qui contient les données sociodémographiques de l'enquêté. La deuxième partie est constituée des thèmes qui feront l'objet des échanges. Enfin une troisième partie qui porte les références du chercheur ainsi que les modalités de l'entretien (lieu, date, heure, durée, contraintes, etc.).

Dans la pratique, la technique de l'entretien fait recours à plusieurs types de question, tantôt ouvertes tantôt fermées. Concernant ces deux types de questions, M. Huteau (cité dans N. A. Dianda, 2017, p. 36) précisait : « Avec les questions ouvertes, le sujet répond comme il l'entend, il emploie des termes personnels et donne à ses réponses une extension variable. Avec les questions fermées, sa réponse est contrainte et ne peut s'exprimer que dans le format prévu par le constructeur du questionnaire ».

Le guide d'entretien en tant qu'instrument présente des avantages à bien des égards. L'utilisation de cet outil a l'avantage de créer une interaction verbale entre le chercheur et les participants. Sa flexibilité et sa souplesse permettent une expression libre du participant tout en offrant la possibilité au chercheur de rebondir pour poser d'autres questions.

Le contact lors de l'entretien crée une certaine confiance entre chercheur et enquêté. Cela permet à l'enquêté d'aller jusqu'au bout de ses idées. Les entretiens viennent en appoint au questionnaire pour confirmer certains résultats ou les infirmer, s'il y a lieu (J. Beogo et M. A. Sadia, 2021).

## **2.2. Analyse et traitement des données**

Dans le cadre de cette étude, recours a été fait à la méthode qualitative. Le traitement des informations qualitatives a suivi les règles de l'analyse de contenu. « L'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication. » (B. Berelson, 1952, p. 155).

L'analyse de contenu consiste à identifier des mots clés fréquemment utilisés et à construire une typologie de réponses. Lasswell, sociologue américain, spécialiste en communication fut le précurseur de la technique de l'analyse de contenu et ce depuis la première guerre mondiale où il fit un travail d'analyse des messages de presse et de propagande. Toutefois, sur le plan méthodologique, cette technique remonte aux travaux de B. Berelson (1952) qui a clairement établi les règles d'analyse applicables à l'analyse de contenu.

De son côté, Bardin (1977) définit l'analyse de contenu comme un ensemble de techniques d'analyse de communication visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production de ces messages. Nonobstant son intérêt, l'analyse de contenu suscite des inquiétudes et poussent d'autres observateurs à émettre des réserves.

Malgré les atouts que présentent cette méthode, l'analyse de contenu comporte des aléas qui laissent toujours planer un certain degré d'incertitude sur la signification de différents énoncés regroupés dans une même catégorie, même lorsque les énoncés ont des formes identiques ou presque. On peut noter aussi les difficultés qui tiennent aux différences bien connues de production d'un sujet à l'autre, liées notamment à leurs degrés respectifs d'aisance dans le maniement de la langue (I.A. Moumoula, 2013, p. 108).

L'étude a fait recours à la technique de l'analyse de contenu pour dégager les concepts clés qui apparaissent dans les

opinions des enquêtés. Le traitement à proprement dit commence avec la transcription de l'ensemble des données puis leur regroupement par rubrique conformément aux différentes articulations du guide d'entretien. L'analyse est faite suivant les différentes rubriques retenues. Les rubriques ont fait l'objet d'une analyse de contenu, et ce en fonction des grandes tendances dégagées à partir des perceptions des enquêtés.

L'étude ayant concerné deux catégories d'acteurs, le traitement des données a consisté à une démarche comparative afin de cerner les convergences et les divergences en fonction de chacun des catégories.

### 3. Résultats et discussion

#### 3.1. Résultats

Les résultats sont présentés suivant les grandes tendances observées dans les données d'enquête. Ces résultats seront regroupés par rubriques selon les thématiques suivantes : la qualité de l'enseignement secondaire, les facteurs de la diminution de la qualité de l'enseignement, le respect des volumes horaires statutaires et son impact sur les résultats scolaires.

**Tableau 1** : État de réalisation des entretiens semi-dirigés

Dénomination	Enseignants	Personnel administratif
Entretiens prévus	45	15
Entretiens réalisés	41	15
Pourcentage	91,1%	100%

Source : enquête de terrain février 2025

Il ressort ainsi du tableau que tous les entretiens avec le personnel administratif ont été réalisés, ce qui donne un taux satisfaisant de réalisation de 100%. Du côté des enseignants,

pour des raisons professionnelles (emploi de temps), tous les entretiens n'ont pas eu lieu.

Au total quarante-un (41) entretiens ont pu être réalisés contre quarante-cinq (45) prévus ; ce qui équivaut à 91,1% de taux de réalisation. Ces différents entretiens combinés à nos recherches documentaires ont permis de disposer de données riches et variées pour la vérification de nos postulats. Ainsi, il ressort de ce travail d'enquête les informations suivantes :

### ***3.1.1. De la qualité de l'enseignement secondaire dans le Bazèga***

Dans la quête d'informations sur l'état de l'enseignement au secondaire, nous nous sommes intéressés à la qualité des activités d'enseignement et de formation. Les entretiens révèlent une baisse de qualité des activités pédagogiques. À l'unanimité, aussi bien les enseignants que le personnel administratif, les enquêtés ont reconnu l'effectivité de la diminution du niveau de l'enseignement secondaire. Un proviseur rencontré nous a confié : « La baisse de la qualité des enseignements n'est plus un sujet de débat, là-dessus la question ne se pose même plus. À l'heure actuelle il faut plutôt orienter les débats sur les causes de la situation, les identifier afin d'y apporter des solutions ».

À la question de savoir le côté où le problème se situe, chez les apprenants ou chez les enseignants, notre enquêté répond de façon péremptoire : Le problème ce sont les élèves, ils sont de plus en plus indisciplinés, ils n'étudient pas les leçons, ils peinent même à accepter ce que les professeurs leur disent de faire. Vous voyez, allez-y leur donner des exercices et leur dire que vous attendez la correction la semaine prochaine. Vous verrez qu'ils seront très peu à traiter lesdits exercices. En réalité le problème est très complexe.

En voulant comprendre la notion de « problème très complexe » évoqué, l'enquêté réponds que « tout le monde a sa part de responsabilité dans la situation ».

Interrogé sur le même sujet, un enseignant d'Anglais abonde dans le même sens. « La baisse de la qualité de l'enseignement

au secondaire est une réalité. Le problème se ressent au niveau des rendements, si vous menez des enquêtes, vous constaterez que les taux de redoublement et d'exclusion sont en hausse ».

### ***3.1.2. De la question des volumes horaires statutaires***

L'enseignement secondaire est régi par des textes qui définissent les volumes horaires applicables dans les établissements d'enseignement secondaire. Ces heures de travail sont définies en fonction du niveau de chaque emploi de l'enseignement. Il existe en effet deux catégories d'emploi dans le sous-secteur secondaire du système éducatif. Il s'agit des emplois de professeurs de collèges et des emplois de professeurs de lycées. Selon un enseignant de philosophie, « le volume horaire dû pour un professeur certifié des lycées et collèges est de dix-huit (18) heures par mois.

Pour leur part les professeurs certifiés des collèges exécutent statutairement vingt-deux (22) heures par mois. Les programmes d'enseignement et de formation, les curricula, les modalités d'évaluation des connaissances, etc. sont élaborés en fonction de ces volumes horaires statutaires ». Ces propos sont corroborés par l'ensemble des personnes interrogées dans le cadre de l'étude.

### ***3.1.3. De l'exécution des volumes horaires***

Malgré les efforts consentis par les acteurs de l'éducation dans la province du Bazèga, le constat révèle la persistance de quelques difficultés. Si la plupart des difficultés sont d'ordre structurel, il est ressorti des données d'enquête des manquements de nature conjoncturelle qui sapent la qualité de l'enseignement et impactent les rendements scolaires. Au nombre de ces manquements, figurent bien évidemment la question de l'exécution des volumes horaires statutaires. Les données d'enquête révèlent plusieurs irrégularités quant au respect des heures d'enseignement dues.

Un censeur d'établissement privé a reconnu l'effectivité du non-respect des emplois de temps dans les lycées. Il affirme que « le problème est bien réel. Les heures d'enseignement ne

sont pas correctement exécutées ; On note souvent des absences irrégulières, et pire souvent de façon prolongée. C'est vraiment déplorable ».

Un conseiller d'éducation d'un lycée de Kombissiri a déploré les manquements constatés dans l'exécution des heures dues. « La plupart des établissements sont confrontés à ce problème. Il y a parfois des absences justifiées, mais très souvent les absences ne sont pas justifiées. Le plus grave est le cas des gens qui ne sont pas bien occupés mais qui n'arrivent pas à exécuter les emplois de temps.

On a souvent des professeurs de collège qui doivent rendre normalement vingt-deux (22) heures de travail par mois, mais la mauvaise répartition des enseignants faisant, ils se retrouvent avec quinze (15) ou dix-sept (17) heures de travail dans le mois ; cela parce qu'ils sont nombreux de la même discipline à être affectés dans l'établissement ». Les données nous renseignent ainsi que les heures dues ne sont pas entièrement exécutées dans le cadre de l'exécution des activités pédagogiques.

#### ***3.1.4. De l'impact du non-respect des heures dues sur les enseignements***

La soif de connaissance des politiques éducatives nous emmène à interroger l'impact des heures non exécutées sur les rendements scolaires ainsi que sur la qualité de l'enseignement secondaire dans le Bazèga. De l'avis d'un professeur de sciences de la vie et de la terre « la conséquence directe de l'inachèvement des volumes horaires est l'inachèvement des programmes qui affecte sérieusement les rendements scolaires notamment ceux des apprenants des classes d'examen ».

Les données révèlent également que les manquements dans l'exécution des heures dues participent à la régression du niveau des élèves car évoluant avec des lacunes que la plupart traineront tout au long de leur scolarité.

### **3.2. Discussion**

Le système éducatif burkinabè dans son entièreté souffre de plusieurs insuffisances qui plombent son efficacité. L'un des constats des insuffisances est sans doute la baisse continue du niveau des apprenants et par ricochet la baisse de la qualité de formation. Si ce constat est sans équivoque, il faut aussi admettre que les facteurs explicatifs sont nombreux.

L'enseignement secondaire souffre énormément de la qualité des ressources humaines qui y est affecté. En plus de l'insuffisance, il est un fait que la question de la qualité du personnel mérite d'être repensée. En effet, le métier d'enseignant au secondaire fut longtemps considéré comme un gagne-pain pour de nombreuses personnes. Ces derniers y sont sans la moindre vocation et sans la moindre passion. Il est l'un des secteurs d'activité où les gens y vont sans aucune formation initiale et encore moins une formation continue. Certains établissements d'enseignement, privés notamment sont malheureusement plus dans la recherche du profit que la qualité du système. Les facteurs de la baisse vertigineuse de la qualité de l'enseignement au secondaire sont lésions.

Le système de la formation au secondaire est encadré par des textes tant législatifs qu'administratifs. Les activités d'enseignement/apprentissage sont exécutées dans le cadre strict d'un volume horaire hebdomadaire et mensuel. Aussi bien dans le public que dans le privé, ces volumes horaires sont fixés respectivement à dix-huit (18) et à vingt-deux (22) heures pour les emplois de professeurs de lycées et collèges et les emplois de professeurs de collèges. Si ces heures de travail affectées à l'enseignement secondaire ne souffrent d'aucune ambiguïté, il est cependant fondamental de s'interroger quant à l'exécution effective de ces temps de travail.

L'enseignement secondaire dans le Bazèga, à l'image des autres domaines de l'administration publique souffre des mauvaises pratiques de la part des agents. En effet, le fonctionnement de bon nombre d'établissement secondaire est entaché de mauvaises pratiques de certains agents indéclicats

telles que l'absentéisme chronique, les absences irrégulières, le défaut de ponctualité et d'assiduité, les abandons de poste, etc.

Ces pratiques irrégulières qui dénotent d'un manque de conscience professionnelle sont aux antipodes d'une administration publique performante. Il ne fait aucun doute que de tels comportements dépourvus de vertu portent atteintes au respect des emplois de temps dûment élaborés. Ainsi, l'inachèvement des volumes horaires statutaires portent atteinte à la qualité et au niveau de l'enseignement.

Certaines tâches entrant dans le cadre des activités pédagogiques ne seront pas exécutées ou du moins exécutées de manière grossière. La conséquence la plus imminente sont les mauvais rendements scolaires occasionnant des taux de redoublement et d'exclusion assez élevés, des faibles taux de réussite aux examens et concours scolaires, la baisse du niveau des apprenants, etc.

Tout comme le primaire, le post-primaire et le second cycle du secondaire rencontrent également des difficultés liées à l'efficacité interne. En effet, une étude réalisée en 2006/2007 par le ministère des Enseignements secondaire, supérieur et de la recherche scientifique (MESSRS) aboutit à une telle conclusion. Le taux de redoublement et d'abandon est de 20% à tous les niveaux de l'enseignement. Le taux d'achèvement est de 13% au premier cycle du secondaire. Sur 10 enfants admis en classe de 6e, 5 feront la troisième et 2 atteignent la classe de terminale.

La même enquête indique que le goulot d'étranglement est important entre le premier et le second cycle. Sur 100 élèves en 6e, seuls 15 accéderont en classe de terminale.

Au niveau de la qualité, on note le faible niveau des acquis des apprentissages dû à la faible qualité des enseignements, l'inadaptation des offres de formations professionnelles par rapport aux besoins de l'économie, la faible capacité du système à faire le lien entre l'alphabétisation et le développement, l'insuffisance de logistiques et de matériels didactiques, le faible niveau et la faible motivation des enseignants (J. Beogo, 2014, pp. 85-86).

Le manque d'efficacité du système éducatif est relevé par plusieurs auteurs, les facteurs sous-jacents également. Pour sa part, A.R. Napon (2009) affirme que l'école burkinabè se porte très mal. Enseignants, encadreurs, parents d'élèves sont unanimes sur la baisse de la qualité de l'éducation, les conditions de travail et d'études difficiles. Si les raisons sont nombreuses, il est un fait que le manque d'achèvement des volumes horaires contribue à dégradé la qualité de l'enseignement et par ricochet à impacter négativement les rendements scolaires.

Concernant des résultats aux examens, les chiffres sont plus expressifs comme l'indique les tableaux ci-dessous ; en effet, selon les tableaux 2 et 3 ci-dessous relatifs au taux de succès de l'examen du BEPC et du baccalauréat sur une période de cinq années consécutives, soit de 2020 à 2024, les taux de succès à l'examen du BEPC et du baccalauréat ont toujours été au-dessous de 50% à l'exception de l'année 2024 où l'on a enregistré des taux de succès exceptionnels de 50,73% au BEPC et 54,91% au baccalauréat.

**Tableau 2 :** Taux de succès au BEPC de 2020 à 2024

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Taux (%)	33,26	26,00	42,96	38,85	50,73

Source : Service des examens et concours scolaires/DPESFPT/Bazèga

**Tableau 3 :** Taux de succès au Baccalauréat (2020-2024)

Année	2020	2021	2022	2023	2024
Taux (%)	38,95	35,38	41,97	37,88	54,91

Source : Service des examens et concours scolaires/DPESFPT/Bazèga

Même si l'on admet que les mauvais rendements aux examens scolaires peuvent avoir plusieurs raisons, l'inachèvement des programmes résultant de l'inachèvement des volumes horaires dus en est un facteur déterminant.

En tout état de cause, le respect des volumes horaires est un impératif pour tous les enseignants car les programmes et les

curricula d'enseignement sont élaborés conformément au temps de travail disponible. Ne pas se soumettre à cette exigence pourrait compromettre quelque part les chances de réussite scolaires des élèves. Cela pourrait corroborer les idées tendant à dire que les mauvais rendements scolaires sont souvent imputables à certains enseignants qui adoptent souvent des comportements indéliques dans l'exercice de leur profession.

La question est encore plus grave quand on aborde le domaine de l'enseignement et la formation technique et professionnelle, quand on sait que dans ce domaine le temps imparti aux activités pédagogiques est reparti entre les cours théoriques, les activités pratiques, les travaux en atelier, etc.

### **Conclusion**

Cette étude portée globalement sur le secteur éducatif a permis d'analyser en profondeur un sous-secteur du système éducatif burkinabè en l'occurrence l'enseignement secondaire. L'éducation est un levier important pour l'évolution de toute société :

Elle est également reconnue comme un droit fondamental que les États devront garantir à leurs citoyens. Il est donc important d'analyser la situation de l'éducation afin d'informer et d'éclairer les décideurs, les administrateurs, les gestionnaires, les planificateurs et l'ensemble de la communauté éducative (Institut national de la statistique et de la démographie, 2022, p. 27).

Dans la province du Bazèga, comme dans les autres régions en général, l'enseignement secondaire occupe une place centrale dans les politiques publiques éducatives. A la lumière de cette étude, il ressort que l'enseignement secondaire est émaillé par plusieurs difficultés qui freinent son efficacité. Au nombre de ces difficultés l'on peut retenir la question de l'efficacité tant interne qu'externe.

Au niveau externe le défaut d'efficacité est un problème urgent car il complique l'insertion socio-professionnelle des

diplômés ; et cette situation est à l'origine du taux de chômage qui reste toujours élevé dans la province du Bazèga.

En fonction du niveau d'instruction, le chômage est (...) plus élevé chez les personnes ayant un niveau post-primaire (10,3%) dans la région du Centre-Sud. Cette remarque est observable quel que soit le taux considéré. De manière générale, les taux de chômage sont plus élevés chez les femmes que chez les hommes (...). En 2019, dans la région du Centre-Sud, les chômeurs en quête de leur 1er emploi représentent 97,6% des chômeurs et ceux qui ont déjà travaillé représentent 2,4%. Le Nahouri avec 98,9% détient la grande proportion de chômeurs en quête du 1er emploi. Il est suivi par le Bazèga avec 97,3% » (Institut national des statistiques et de la démographie, 2022, p. 59).

Quant à l'efficacité interne, les données recueillies font état entre autres des mauvais résultats scolaires, de la baisse du niveau des apprenants, de la diminution de la qualité de la formation, des décrochages scolaires, etc.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus indiquent que la problématique de l'exécution des volumes horaires est un indicateur de la qualité de l'enseignement. Les heures non-exécutées contribuent au rabais du niveau de la formation et portent un coup fatal aux rendements scolaires. Il est impérieux pour tous les acteurs de l'enseignement secondaire du Bazèga de veiller au respect des textes régissant le fonctionnement des établissements secondaires.

Le respect de cet impératif est gage d'un système éducatif performant et viable. Les autorités éducatives demeurent résolues à relever les défis de l'éducation dans la province du Bazèga. Tant au plan national qu'international, d'immenses efforts sont déployés pour réaliser les objectifs en matière d'éducation. Un rapport mondial sur l'EPT réalisé en 2008 précisait pour les sous-secteurs du secondaire et du supérieur :

Le troisième objectif vise l'accès équitable à des programmes d'enseignement adéquats pour les jeunes et les adultes. Les principales actions visant l'atteinte de cet objectif sont en lien avec le développement de

l'enseignement secondaire et supérieur, et de programmes d'éducation non formelle (Sirois et al. 2009, p. 33).

## Références bibliographiques

BARDIN Laurence, 1977, *L'analyse de contenu*, PUF.

BEOGO Joseph et SADIA Martin Arman, 2021, « Attentats terroristes au Burkina Faso et devenir scolaire des élèves déplacés de la province de Yagha », *Revue Africaine de Criminologie* N° 28. Abidjan

BEOGO Joseph, 2014, *L'accès à la formation continue du personnel enseignant du primaire du Burkina Faso et la contribution des universités : les déterminants de la démarche individuelle* [Thèse de doctorat, Université Paris-Est Créteil].

BERELSON Bernard, 1952, *Content analysis in communication research*, Free Press

BOUCHARD Chantage & Plante Jacques, 2002, « La qualité : mieux la définir pour mieux la mesurer », *Les Cahiers du Service de pédagogie expérimentale*, 11-12, pp. 219-236.

Burkina Faso, Assemblée nationale, Loi n° 013-2007/AN du 30 juillet 2007 portant loi d'orientation de l'éducation du Burkina Faso.

Burkina Faso, Institut National de la Statistique et de la Démographie, *Cinquième recensement général de la population et de l'habitat*, 2021, Monographie de la région du Centre-Sud

Burkina Faso, Ministère de l'éducation nationale, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales, *Plan sectoriel de l'éducation et de la formation 2017-2030*. Octobre 2016

DALE Edgard, 1946, *Audio-visual methods in teaching*, Dryden Press.

Dianda Nadia Aicha, 2017, *Les déterminants du choix professionnel des élèves-maitres des Écoles nationales des Enseignants du Primaire (ENEP) au Burkina Faso* [Mémoire de conseiller d'orientation scolaire et professionnelle, École normale supérieure de Koudougou/Université Norbert Zongo].

KI-ZERBO Joseph, 1995, *Éduquer ou périr*, Harmattan, Paris.

KOBIANE Jean-François et al., 2023, *Systèmes éducatifs, orientation et insertion professionnelle en Afrique francophone : quelles articulations à l'ère de la promotion de l'entrepreneuriat et du travail décent ?* L'Harmattan, Paris.

KOBIANE Jean-François et al., 2001, « *Le Burkina Faso : Politiques éducatives et système éducatif actuel* », Réseaux thématiques de recherche de l'UEPA, Numéro 1, Janvier 2001.

MOUMOULA Issa Abdou, 2013, *Les adolescents africains et leurs projets d'avenir*, L'Harmattan, Paris.

NAPON Abdou Rasmané, 2009, « *La crise de l'éducation burkinabè*, » *l'Événement*, Burkina Faso.

SIROIS GENEVIÈVE et al., 2009, *Mise en œuvre des politiques éducatives internationales et représentations des acteurs de l'éducation au Burkina Faso : vers la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous ?* (Mémoire de Maîtrise, Université du Québec/Montréal).

## Table des matières

Les dimensions socio-foncière et environnementale de la marchandisation des ressources foncières dans la commune rurale de Koubri ... ILBOUDO Paul, SANGARÉ Oumar .25	
Réparation des pertes de substances maxillo-faciales par lambeaux au CHU Yalgado OUÉDRAOGO... BAZAME Clovis, MILLOGO Mathieu, SALISSOU SOULEYMANE Tandja, IDANI Motandi, ZANGO Adama, BADINI Ahmed Patrick, KONSEM Tarcissus .....55	
« L'étrange mort de Donji » d'Issouf Coulibaly, entre récit de magie et récit magique ... KANTAGBA Adamou, BADO Ali, COULIBALY Issouf.....69	
Apport des systèmes d'information géographique (SIG) à l'optimisation de la mobilisation des ressources non fiscales dans la Commune des Lacs 1 au Togo ... KOKOU Kokouvi Azoko.....83	
La qualité de l'enseignement au secondaire à l'épreuve de l'exécution des volumes horaires statutaires dans la province du Bazèga... BÉOGO Joseph.....107	
Une analyse more geometrico de l'affect et de l'idée de perfection chez Spinoza : une thérapeutique de la servitude... SAMA François .....129	
Crise sécuritaire et pratique du journalisme au Nord du Burkina Faso : des entraves au traitement de l'information par la Radio de l'Amitié (Ouahigouya) et la Radio Zama FM (Kaya)... BEBANE Issa, Doumi Mohamed ZAN KARAMBIRI .....153	
L'éthique du corps humain à l'ère des mutations technologiques : enjeux identitaires, sociaux et philosophiques ... SAMAKE Thérèse .....169	
L'effet de l'utilisation de la vidéo sur la compréhension des élèves du primaire au Burkina Faso OUÉDRAOGO ... Boureima Djibril.....195	

Les intellectuels et les transitions politiques en Afrique de l’Ouest francophone : enjeux de leur participation à partir du cas burkinabè de 2014 ... SANGARÉ Salifou.....	225
MOOC et formation professionnelle au Mali : vers une alternative gratuite et accessible à tous ... GUINDO Assama, TRAORE Daouda, COULIBALY Demba .....	277
Noufou Ouédraogo, le premier batikié du Burkina Faso ... SANDWIDI Hyacinthe .....	295
Sécurité et insécurité du bilinguisme dans la ville de Dédougou : entre fermeture et transformation en école classique ... DAÏLA Béli Mathieu.....	315
Inégalités sociodémographiques liées à la connaissance du dispositif d’enregistrement des décès à Ouagadougou ... COMPAORÉ Yacouba, LANKOANDÉ Yempabou Bruno, OUILI Idrissa, OUATTARA Karim, DIANOU Kassoum.....	331
Les enfants et la vie dans la rue : un phénomène de société répandu en Afrique ... FONDO Drahmane .....	357
Urbanisation et économie circulaire : le rôle des petits métiers urbains (Bénin) ... CHABI Moïse, DAOUDA Lamatou.....	371
Du démonstratif à la stratégie discursive de Césaire ... MONGLOU Beuh Ambroise.....	395
Esthétique et fonctions de la poéticité dans le discours du poète traditionnel Djimini Kamélé Moussa : entre oralité, identité culturelle et création littéraire ... FOFANA Daouda .....	415
L’approche éducative de Cheikh Ibrahima Niasse dans l’ascension méditative des soufis ... NIANE Babacar, NDIAYE Saliou.....	429
Pratiques de GRH et performance au travail du personnel administratif de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) du Bénin ... Dognon Lucien BATCHO, Brahima ZIO & T. A. Germaine ESSEGNON .....	453

La rivière comme espace symbolique et transgressif dans *Le Mal de peau* de Monique Ilboudo ... TIBIRI Dieudonné, BADIÉL Roland .....479

Scolarisation des filles au prisme des pratiques socio-sanitaires et agricoles dans la commune rurale de Kignan (région de Sikasso, Mali) .....503

Guerre juste et paix durable en Afrique... NAPAKOU Bantchin, NOUWODOU Sokemawu .....517